

x

x

x

AFFAIRE N° 10 - VRD de la ZAC de Moufia - Approbation de l'avant-projet sommaire.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Par arrêté en date du 16 juillet 1974, approuvé le 19 Août 1974, approuvé le 19 Août 1974, je confie à Monsieur ROMNEY l'étude du Plan d'Aménagement de Zone de la ZAC de Moufia. Cette mission comporte en particulier la mise au point du bilan prévisionnel de l'opération.

Pour mener à bien cette étude, il a donc été demandé à la Direction Départementale de l'Equipement de réaliser un avant-projet sommaire relatif à la voirie et aux réseaux divers. Ce document m'a été adressé le 23 juillet dernier.

Je vous demande donc, Mesdames et Messieurs, d'adopter cet avant-projet.

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

ADOpte A L'UNANIMITE.

Vu  
St Denis le  
21/4/76  
sur le  
Projet

Le Secrétaire Général  
Sigis H. HURAND  
Pour copie certifiée c.  
Le D. de la Coordination  
de l'Aménagement du  
Territoire et des  
Equipements  
M. ROCHETEAU